



## Communiqué POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **GROUPE FILGO ET SONIC, UNE DIVISION DE LA COOP FÉDÉRÉE, SOUHAITENT UNIR LEURS FORCES**

**Montréal, le 3 décembre 2015** – Groupe Filgo et Sonic, une division de La Coop fédérée, annoncent avoir signé une convention de regroupement en vue d'une fusion de leurs activités de distribution de produits d'énergie et d'exploitation de stations-service. La conclusion de la transaction est soumise à des conditions de clôture usuelles. La nouvelle entité appartiendra entièrement à des intérêts québécois.

#### **Une fusion pertinente dans un contexte de marché mature**

Le marché des énergies est un marché mature soumis à de fortes pressions. La distribution de produits d'énergie est de plus en plus difficile à assurer dans les marchés régionaux du Québec en raison de la diminution des volumes, de l'augmentation des coûts de gestion environnementale ainsi que des coûts d'opérations. La fusion permettra à la nouvelle entité de se doter d'une masse critique nécessaire afin de réduire ses coûts et d'augmenter ainsi son pouvoir d'achat au bénéfice des consommateurs.

#### **Une alliance naturelle**

« Pour Filgo et Sonic, il s'agit d'une alliance naturelle qui s'inscrit dans un objectif commun de pérennité et de proximité avec les communautés locales. La Coop fédérée, en joignant sa division des Énergies à une entreprise privée comme Filgo, reconnue pour son excellence opérationnelle dans la distribution de produits d'énergie, assure un service et des produits à long terme à ses membres. Spécifions que dans la présente annonce, certaines coopératives du réseau La Coop ne sont pas parties prenantes de ce projet de fusion. Il s'agit de La Coop Purdel, La Coop des deux rives et Nutrinor Coopérative » a affirmé le président de La Coop fédérée, Denis Richard. « Le réseau La Coop évolue dans un monde de géants, qui disposent de moyens significatifs. Dans ce contexte, le réseau doit focaliser sur ses forces pour s'assurer de demeurer compétitif dans cet environnement sous forte pression », a-t-il ajouté.

« L'équipe Filgo et moi-même sommes fiers de nous associer à La Coop fédérée, une organisation qui est reconnue pour sa proximité avec ses membres et sa clientèle. La qualité et la gamme des produits commercialisés par nos deux entreprises combinées, permettront à la nouvelle organisation de couvrir l'ensemble des besoins des consommateurs tout en assurant le service partout au Québec », a mentionné Michel Lehoux, président-directeur général de Groupe Filgo.

Dans l'intervalle, les deux organisations tiennent à rappeler à leurs clients, partenaires et fournisseurs que les contacts habituels demeurent les mêmes et que, d'ici à la clôture de la fusion, chacune des entités poursuit ses opérations de façon distincte.

#### **À propos de Filgo**

Fondée en 1956, Filgo, distributeur Shell, est présent dans plusieurs régions du Québec à travers trois principaux secteurs d'activité : distributeur de produits pétroliers destinés à une

clientèle résidentielle et commerciale (Filgo Énergie), réseau de stations-service et de dépanneurs (Filgo Essence et Dépanneurs) et distributeur de lubrifiants (Filgo Lubrifiants). Filgo, dont le siège social se situe à Ste-Marie, emploie 640 personnes et exploite 145 stations-service, 15 centres de distribution, 12 sites libre-service pour camion et 10 sites d'entreposage régionaux. Filgo a distribué plus de 650 millions de litres de produits pétroliers au cours de la dernière année et détient un chiffre d'affaires qui s'élève à 750 millions de dollars. [filgo.ca](http://filgo.ca)

### **À propos de Sonic**

Fondée en 1958, Sonic est une division de La Coop fédérée qui distribue annuellement plus de 900 millions de litres de produits d'énergie (pétrole, propane, diesel, mazout) et exploite 185 stations-service au Québec. Elle opère aussi 22 sites libre-service pour camion, 14 sites d'entreposage régionaux et elle offre des services de vente, installation et entretien d'équipements de chauffage et d'entreposage. Sonic emploie plus de 220 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à près de 800 millions de dollars. [sonic.coop](http://sonic.coop)

### **À propos de La Coop fédérée**

Fondée en 1922, La Coop fédérée est la plus importante organisation agroalimentaire au Québec. Elle est la propriété de plus de 100 000 membres regroupés au sein de 98 coopératives réparties dans plusieurs provinces canadiennes et elle est présente dans la plupart des maillons de la chaîne agroalimentaire. En tant que grossiste, La Coop fédérée fournit aux producteurs agricoles des biens et des services nécessaires à l'exploitation de leur entreprise. Ses activités se séparent en trois divisions : agricole (productions animale et végétale et commercialisation des grains, sous les bannières Elite et La Coop), détail et innovation (énergies, quincaillerie et machines agricoles, sous les bannières Sonic, Unimat et BMR), et viandes (sous les bannières Olymel, Flamingo et Lafleur). La Coop fédérée emploie 10 000 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à 5,4 milliards de dollars. En incluant ses coopératives affiliées, La Coop fédérée compte plus de 16 000 employés et un chiffre d'affaires combiné de 9,1 milliards de dollars. [lacoop.coop](http://lacoop.coop) [twitter.com/LaCoop\\_federee](https://twitter.com/LaCoop_federee).

- 30 -

### **Source :**

Marie-Elaine Milette  
Directrice des communications  
Groupe Filgo

Ben Marc Diendéré  
Vice-président principal Communications et Affaires publiques  
La Coop fédérée

### **Contact médias :**

Marie-Hélène Cliche  
Directrice des communications  
La Coop fédérée  
514 347-5939 | [marie-helene.cliche@lacoop.coop](mailto:marie-helene.cliche@lacoop.coop)